

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2020, dans les académies de BORDEAUX et MONTPELLIER.

Le président de l'Université Bordeaux Montaigne ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de BORDEAUX et MONTPELLIER, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2020, dans les académies de BORDEAUX et MONTPELLIER :

Monsieur BARBET Anthony, attaché d'administration de l'état, président, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Madame QUENTIN Sandrine, ingénieure d'études hors classe, experte, Institut national polytechnique de Bordeaux, Talence.

Madame HAMET Christelle, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur LASHERMES Philippe, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame LAUNAY Marie, attachée d'administration de l'état, suppléante, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Fait à Pessac, le 11 juin 2020

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,


Lionel Larré
PRÉSIDENCE

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE